

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne

GUIDE TECHNIQUE

*Pour la gestion des prairies alluviales et des
milieux associés sur la vallée de la Seugne*



© SYMBAS



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



NATURA 2000, UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES ENJEUX

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et/ou marins, qui vise à assurer la préservation de la diversité biologique. Ces sites sont des refuges pour la biodiversité. Natura 2000 vise à concilier les activités humaines et la préservation de la nature.

Le site Natura 2000 de la haute vallée de la Seugne s'étend sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, sur plus de 4 300 ha. Il correspond à la vallée de la Seugne, en amont de Pons et ses affluents ainsi que ses zones humides.

Il rassemble des habitats naturels d'intérêt, menacés à l'échelle de l'Union Européenne. Parmi ces milieux, les prairies et les mégaphorbiaies* sont l'un des principaux enjeux de la vallée. Plusieurs espèces protégées sont dépendantes de ces milieux ouverts, comme les papillons, les libellules, les amphibiens, les reptiles et les mammifères. Ces espèces réalisent leur cycle de vie dans ces zones humides.

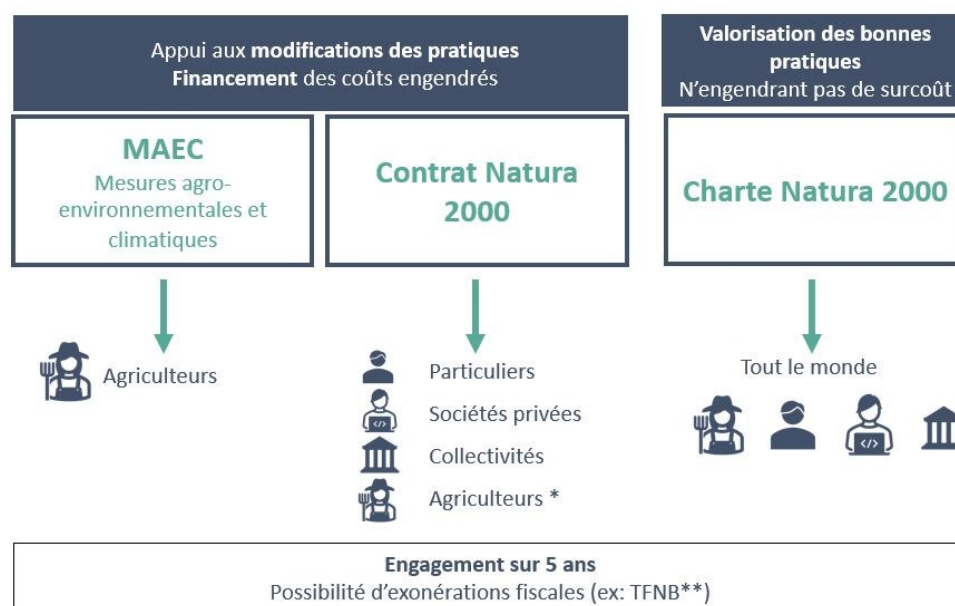
Il s'agit donc de préserver, maintenir et restaurer ces habitats qui abritent des espèces menacées.



*: Milieux humides denses avec des grandes plantes à fleurs



Pour maintenir ces habitats propices aux espèces, trois outils sont à la disposition de tous :



* Sur les parcelles non déclarées à la PAC

** Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

Engagez-vous ! Votre animatrice vous accompagne gratuitement dans vos démarches.



© SYMBAS



PRÉAMBULE



Fritillaire pintade

© SYMBAS

Les prairies humides marquent le paysage de la vallée du Né. Installées à proximité des rivières, elles assurent de multiples fonctions (limitation de l'érosion du sol, infiltration de l'eau ...). Elles présentent également une flore adaptée aux sols souvent argileux et longtemps gorgés d'eau. Ces conditions favorisent la présence d'un couvert diversifié, tant sur la qualité floristique que sur les différentes végétations qui s'expriment au sein d'une même parcelle.

Ces dernières années, les exploitations et les pratiques agricoles ont évolué. L'abandon des prairies (par fauche et/ou pâturage) a engendré une augmentation du broyage, appauvrissant ainsi la flore de ces milieux. De même, la gestion intensive (fauche précoce, surpâturage, fertilisation) a entraîné une sélection des espèces les plus productives. Ceci au détriment des plantes dites indicatrices de l'équilibre agroécologique, plus exigeantes. Les prairies à l'équilibre agroécologique sont à la fois productives et à forte diversité.

Si les prairies naturelles s'adaptent mieux aux aléas climatiques, elles sont également reconnues pour leur valeur agronomique et leur richesse naturelle. Elles accueillent de nombreux insectes, oiseaux, amphibiens, reptiles et chauves-souris. Certains papillons rares sont entièrement dépendants de ces prairies.

Le maintien de ces prairies présente donc un intérêt pour l'élevage ainsi que pour la biodiversité. C'est dans cet objectif que le site Natura 2000 de la vallée du Né a été créé.

Ce guide est destiné aux agriculteurs souhaitant caractériser leurs prairies au sein de leur exploitation. Le but n'est pas d'établir un diagnostic complet des parcelles mais d'avoir quelques notions afin de tendre vers une flore diversifiée. Dans un premier chapitre, un exercice visuel est proposé pour estimer la diversité des prairies. Dans un second chapitre, une cinquantaine de plantes indicatrices des prairies sont illustrées selon les gradients d'humidité du sol et de fertilité. Enfin, un chapitre est consacré à la gestion des prairies et leurs végétations associées.

MA PRAIRIE EN COULEUR

Au printemps, un rapide regard permet d'estimer le nombre de couleurs visibles au sein de la prairie. Plus il y a de couleurs différentes, plus la prairie peut être considérée comme diversifiée.

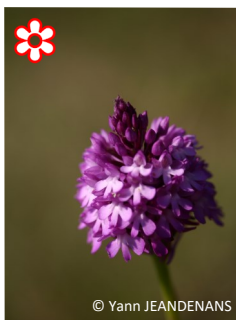




Au regard de leurs exigences écologiques, certaines plantes sont indicatrices du milieu naturel (sol, topographie, Elles ont été positionnées selon deux gradients : la fertilité et l'humidité du sol. Bien entendu, certaines plantes sont permet de caractériser sa parcelle de manière générale.

PEU FERTILES

FRAIS



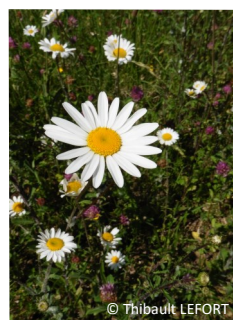
Orchis pyramidal



Gesse des près



Lotier corniculé



Marguerite commune



Potentille rampante



Gaillet vrai



Luzerne lupuline



Sauge des près



Véronique des champs



Centaurée jacée



Silaüs des près



Prêle des champs



Fritillaire pintade



Sanguisorbe
officinale



Trèfle champêtre



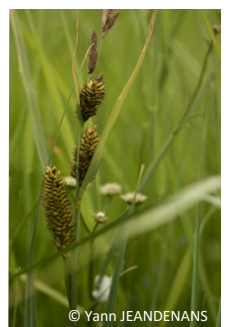
Succise des près



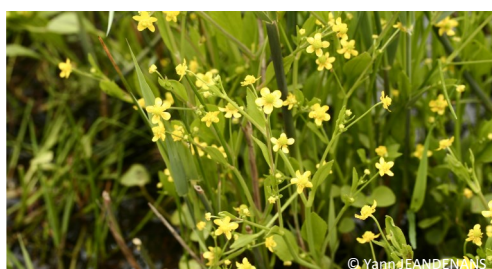
Myosotis
des marais



Jonc



Carex



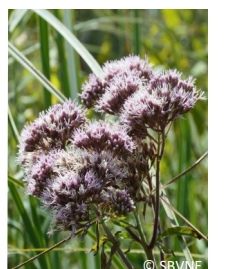
Renoncule flamette



Lychnis
fleur de coucou



Cardamine des près



Eupatoire
chanvrine

HUMIDES

climat) et des pratiques agricoles. Ci-dessous sont présentées plusieurs espèces indicatrices (liste non exhaustive). capables de s'adapter à de plus larges situations. Il convient donc plutôt de tenir compte d'un groupe d'espèces qui

TRÈS FERTILES



Carotte sauvage



Primevère officinale



Liseron des haies



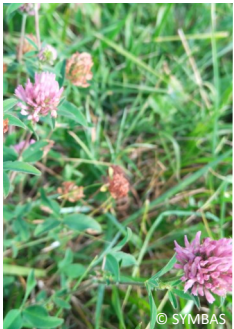
Cirse des champs



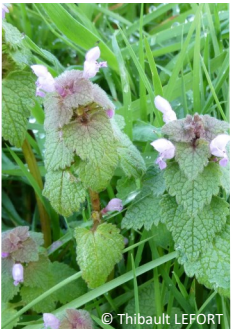
Pulicaire dysentérique



Géranium à feuilles
découpées



Trèfle violet



Lamier pourpre



Euphorbe poilue



Ortie dioïque



Orchis à fleurs lâches



Plantain lancéolé



Rumex crépu



Guimauve officinale



Renoncule rampante



Gaillet des marais



Salicaire commune



Lysimaque commune



Valériane officinale



Reine des prés



Menthe aquatique



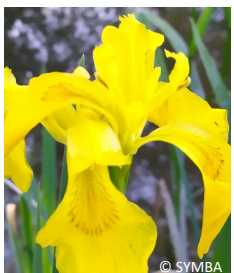
Epilobe hirsute



Consoude officinale



Pigamon jaune



Iris des marais

Espèces patrimoniales (sur les départements de Charente et de Charente-Maritime)





LA GESTION DES PRAIRIES

L'entretien des prairies influe sur la composition floristique et la faune locale. En général, les interventions coïncident avec les phases de reproduction et d'élevage des juvéniles, qui utilisent ces parcelles. Différentes mesures peuvent être mises en œuvre afin de réduire l'impact des pratiques agricoles sur la petite faune.

Commun à toutes les prairies

Limitier la fertilisation des prairies et l'utilisation de produits phytosanitaires

L'amendement appauvrit la diversité végétale des prairies. Cette pratique ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires nuisent également à la biodiversité par les passages répétés des engins agricoles.

Retard d'entretien

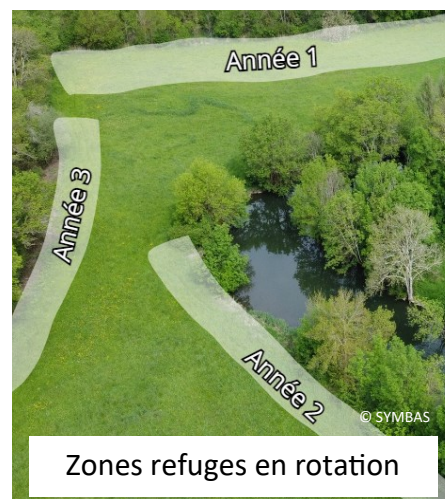
Pour conserver une diversité floristique, il est nécessaire d'exporter la matière grâce à une fauche export ou un pâturage, pour maintenir un niveau trophique* faible. Une fauche précoce favorise les plantes compétitrices au détriment des plantes naturelles plus tardives. Quant à la fauche trop tardive, elle favorise les milieux plus riches (roselière, cariçaie, mégaphorbiaie). La fauche optimale doit être réalisée lors de la phase de maturité de la végétation, soit à la mi-juin pour la vallée de la Seugne.

Cependant à la mi-juin, la fauche peut impacter la faune. il est donc nécessaire de mettre des mesures en place pour limiter leurs destructions.

*: Disponibilité des ressources en éléments minéraux du sol

Zones refuges

Au sein de la parcelle, une bande de 5 à 10m peut être non fauchée/pâturée pour constituer une zone refuge pour la faune. Ces zones peuvent être fauchées ultérieurement dans la saison (à partir de septembre) ou l'année suivante. Il est essentiel de procéder à la rotation de ces zones afin d'éviter une dégradation de la prairie (fermeture de la prairie par boisement). A l'échelle de l'exploitation, la fauche des prairies peut être échelonnée au cours de la saison, évitant ainsi d'avoir un territoire fauché à la même date.



Zones refuges en rotation

Les prairies fauchées

De nombreux animaux ne réagissent pas instinctivement en fuyant le danger, que ce soit par incapacité (poussins, œufs d'insectes), par lenteur, ou par stratégie d'immobilisme (levrauts, faons).

Limitier la vitesse des tracteurs

Le matériel agricole est en constante évolution. Les engins sont rapides et la faune n'a pas toujours le temps de s'enfuir. Une vitesse de fauche inférieure à 8 km/h favorise leur fuite. En parallèle, l'installation d'une barre d'effarouchement permet de prévenir du danger, en repoussant les animaux tapis au sol ou en les effrayant avec le bruit et les vibrations. Des chaînes (simples ou doubles) ou un modèle composé de peigne, placé(es) devant la barre de coupe peuvent être utilisé(es).



© LPO

Fauche « sympa »

La fauche menée de l'extérieur vers l'intérieur de la parcelle concentre les animaux en son centre et peut être une cause de mortalité pour ces espèces. La fauche par bandes ou par un parcours centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur) permet aux espèces de s'enfuir à couvert vers l'extérieur.

Eviter les coupes trop rases

Une hauteur de coupe trop rase est source de mortalité pour les insectes vivants à la surface du sol ainsi que pour les vertébrés (reptiles, amphibiens).

Pour limiter l'impact de la fauche, la coupe doit être aussi haute que possible. Dans l'idéal, les tiges subsistantes après la fauche devraient dépasser 15, voire 20 cm.

Les prairies pâturées

Limiter la pression de pâturage

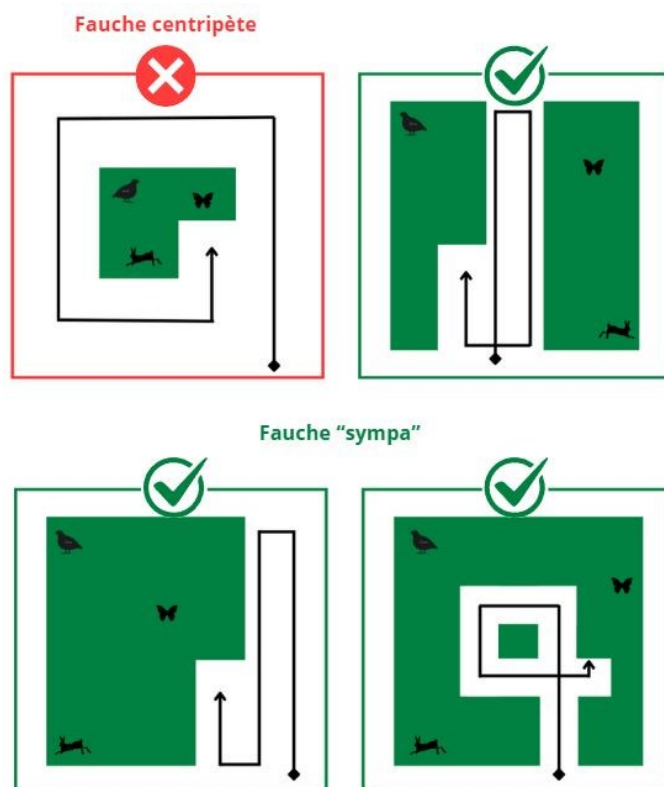
Un chargement moyen compris entre 0.8 et 1.4 UGB/ha/an permet de conserver une diversité floristique et des zones favorables à la faune.

Sortir le troupeau sur les sols gorgés d'eau

Pour ne pas détruire les sols, les bêtes doivent être sorties avant que les sols soient gorgés en eau. Sur la vallée de la Seugne, la période de pâturage s'étend de mars à novembre.

Limiter l'accès du bétail au cours d'eau

L'abreuvement libre et direct au cours d'eau dégrade les berges et la qualité de l'eau par l'apport de matière organique. Le lit de la rivière sera également colmaté. La mise en place de clôtures sur les berges et des systèmes d'abreuvoirs (pompe à museau, descente aménagée...) permettent de contenir ces impacts sur un endroit restreint. Ces travaux peuvent être accompagnés par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne. Ils permettront également de préserver la biodiversité des bords de cours d'eau et la qualité paysagère des fonds de vallée.



© SYMBAS

Descente aménagée dans un cours d'eau

LA GESTION DES MILIEUX ASSOCIÉS

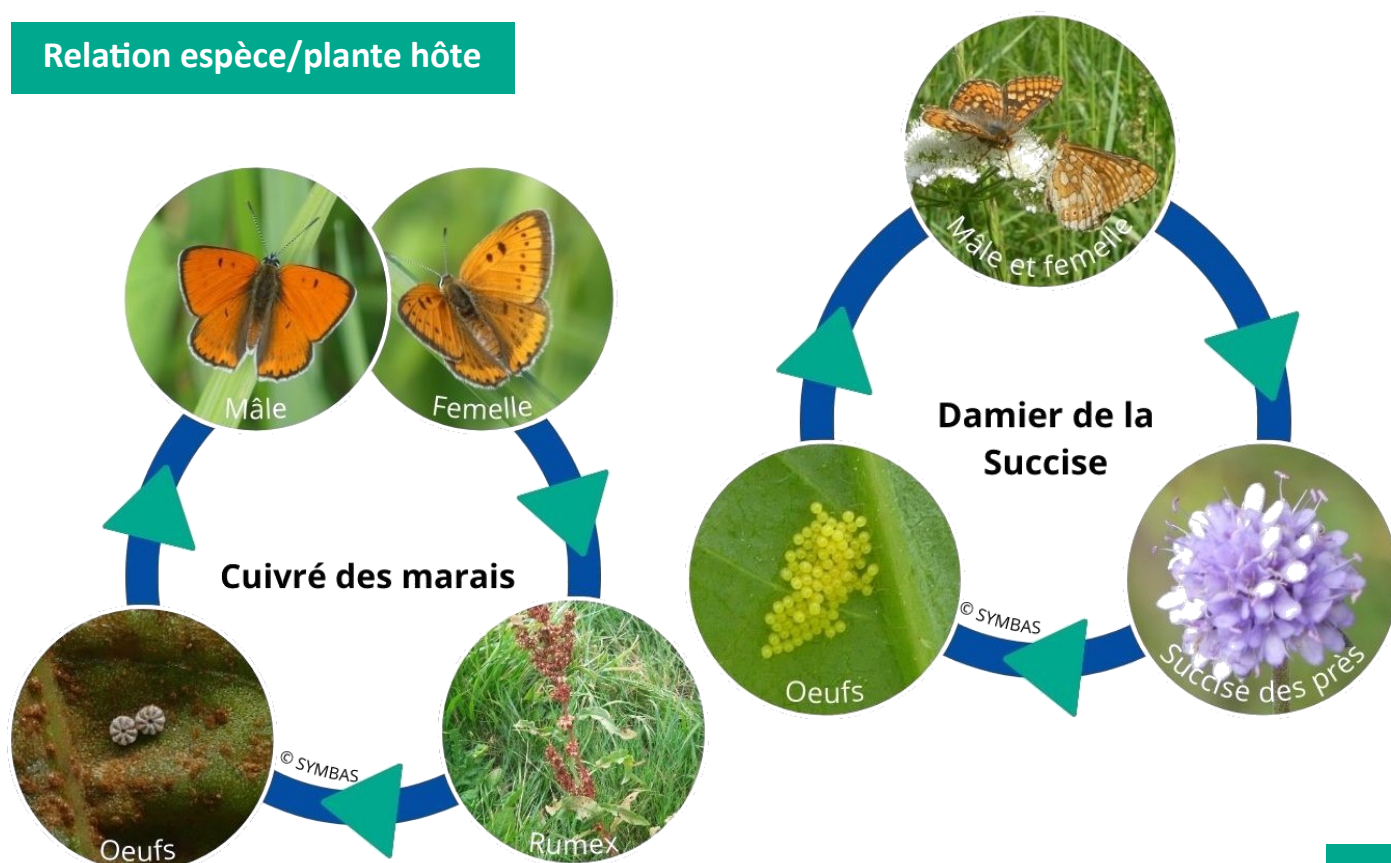
Les végétations associées

Au sein d'une prairie, différents types de végétation peuvent s'exprimer sous forme de patch. Ces zones différentes que l'on appelle les végétations associées peuvent s'exprimer dans un secteur plus humide, dans une zone difficilement atteignable par le troupeau. Ces végétations peuvent être dominées par des carex, des joncs, des rumex, des roseaux ou par un ensemble de grandes plantes à fleurs (les mégaphorbiaies).



Les végétations associées présentent un fort intérêt pour la biodiversité. Elles offrent une source d'alimentation riche pour les insectes, notamment grâce à la présence de nombreuses plantes mellifères. Certaines de ces plantes jouent également un rôle crucial dans la reproduction des papillons, en leur servant de support de ponte. C'est particulièrement le cas dans la vallée de la Seugne, où deux espèces de papillons menacées sont observées. Le Damier de la Succise pond exclusivement ses œufs sur la Succise des prés, sa plante hôte, tandis que le Cuivré des marais pond sur des Rumex. Ces deux papillons dépendent également des plantes mellifères à proximité pour se nourrir. **La présence de ces végétations associées est donc essentielle à leur survie.**

Relation espèce/plante hôte





© SYMBAS

La gestion de ces végétations

Pour favoriser ces habitats, une gestion différenciée peut être mise en place.

Gestion triennale (a minima)

Pour éviter une colonisation des ligneux (repousse de frênes essentiellement), un entretien pourra être réalisé tous les trois à cinq ans. Celui-ci devra être effectué en septembre, pour ne pas impacter les espèces dans des périodes sensibles.

Pâturage extensif

Ces végétations sont caractéristiques de sol engorgé. Ainsi, un chargement inférieur à 1 UGB/ha en moyenne annuelle est bénéfique à la préservation des sols et de la végétation.



© SBVNE

Mise en défens d'une zone dominée par les carex

Conserver les infrastructures agroécologiques des prairies

En complément des prairies, les mares, arbres isolés, ronciers, haies structurent le paysage de la vallée de la Seugne. Ils constituent des habitats pour de nombreuses espèces, qui les utilisent pour se déplacer, gîter, mais également pour s'y reproduire et s'y alimenter. Il est ainsi essentiel de les conserver, pour préserver la biodiversité de notre territoire.

Pour les ronciers et les haies, un entretien à partir de septembre est favorable aux espèces. Vous pouvez également élaguer vos arbres en têtard et conserver quelques arbres morts sur pied dans la haie. Quant aux mares, leur mise en défens est recommandée pour éviter que le troupeau piétine la zone. S'il s'agit d'une zone d'abreuvement, un espace restreint peut être ouvert aux bêtes.

Réglementation

Si le retournement et le drainage des prairies sont à proscrire pour maintenir des prairies diversifiées et favorables à la biodiversité, ces deux pratiques sont encadrées par la loi. La plantation de peupliers est également soumise à une procédure administrative.

Au-delà des règles liées à la PAC et à la loi sur l'eau, **une évaluation des incidences Natura 2000 doit obligatoirement être déposée auprès des services de l'Etat DDT(M)** pour demander l'autorisation de réaliser ces travaux. L'animatrice Natura 2000 vous accompagne dans le remplissage du formulaire.





© SBVNE

IDÉES À RETENIR

- Les prairies avec une flore diversifiée sont plus résilientes et plus favorables à la biodiversité.
- Les pratiques agricoles influent sur la végétation des prairies.
- Des pratiques de gestion simples peuvent être mises en place pour tendre vers des prairies diversifiées.
- Les prairies sont associées à d'autres milieux (haies, mares, végétations associées, etc.), constituant un ensemble d'habitats riche en biodiversité.
- Une gestion particulière peut être conduite sur les autres milieux qui composent la prairie.
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) vous apportera une aide précieuse sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Pour plus d'informations sur le site Natura 2000 de la vallée de la Seugne, consultez son site internet



<https://hautevalleeseugne.n2000.fr>

Votre contact sur la vallée de la Seugne

📞 06 45 98 03 26
✉ natura2000@symbas.fr

Suivez nous !



<https://symbas.fr>

Rédaction et conception : SBVNÉ et SYMBAS
avec la participation de la LPO, de la CDA de Grand-Cognac et de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Conception des schémas : SBVNé et SYMBAS

Impression : Imprimerie Michot, 5 bd Baie-Saint-Paul 17500 JONZAC

Ce document est édité par le SYMBAS dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 de la haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents (FR5402008).
Il est publié avec la participation financière de l'Europe (FEADER) et du SYMBAS.